



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Couvreur-zingueur

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	1/74

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Vue synoptique du certificat complémentaire de spécialisation (CCS)	9
Fiche emploi type	11
Fiches activités types de l'emploi	15
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	21
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	41
Certificat complémentaire de spécialisation (CCS)	43
Fiche activité type du CCS	45
Fiches compétences professionnelles du CCS	47
Glossaire technique	66
Glossaire du REAC	71

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	3/74

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

La révision en 2016 du TP « Couvreur Zingueur » présente la même configuration en trois activités types que la version antérieure du titre (arrêté du 7 mars 2012) : en effet, elle correspond toujours aux besoins du marché du travail pour l'emploi concerné.

L'évolution du titre porte sur la réactualisation des compétences.

Ainsi, la sécurité d'une façon générale et le travail en hauteur étant au cœur du métier, une compétence portant sur le montage, l'utilisation et le démontage des échafaudages de pied a été ajoutée à chaque activité.

Au sein des activités 1 et 2, les compétences de pose de tuiles mécaniques et de pose de tuiles plates ont été fusionnées.

En effet, même si l'utilisation de ces deux types de tuiles présente dans le métier des différences de mise en œuvre, les savoir-faire et les critères de performance associés sont très proches. Ce regroupement ne fait pas l'impasse sur un type de tuiles et permet d'équilibrer les trois activités ainsi que les compétences au sein de chaque activité ; la pose de l'ardoise, compétence à part entière, restant non modifiée.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Les entreprises dites de couverture par petits éléments (NAF 43.91B) et de travaux de charpente (NAF 43.91A) emploient environ 34 000 couvreurs zingueurs en 2012. Ces entreprises à large dominante artisanale comptent, pour 92% d'entre elles, moins de 10 salariés.

La veille sectorielle et une étude menée auprès de 59 entreprises révèle que les activités types du couvreur zingueur restent liées à la pose de couverture en petits éléments et à la zinguerie. A noter qu'aucun matériau de couverture à petits éléments (tuile mécanique, tuile plate, zinc ou ardoise) ne semble prendre une place prépondérante à l'échelle nationale.

En ce qui concerne l'importance de l'activité liée à la zinguerie, l'enquête montre que 91% des entreprises façonnent elles-mêmes l'ensemble des éléments comme les abergements de cheminées, les noues, etc.

Le marché de l'entretien et de la rénovation reste fort, alimenté par une baisse des mises en chantier. Seulement 37% des entreprises sollicitées par l'enquête indiquent réaliser de la rénovation énergétique régulièrement et 36% d'entre elles font appel à une entreprise spécialisée quand il s'agit de restaurer ou modifier la charpente.

Le réexamen du titre retranscrit ce contexte.

Liste des activités

Ancien TP : Couvreur Zingueur

Activités :

- Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments
- Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments
- Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales

Nouveau TP : Couvreur-zingueur

Activités :

- Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments
- Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments
- Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales

CCS :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	5/74

- Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	6/74

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments	1	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
		2	Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf
		3	Poser des tuiles sur un comble à deux versants
		4	Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants
2	Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments	1	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
		5	Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique
		6	Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements
3	Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales	1	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
		8	Préparer le support d'une couverture zinc
		9	Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc
		10	Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	8/74

Vue synoptique du certificat complémentaire de spécialisation (CCS)

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture	1	Satisfaire aux attendus des formations réglementaires SS3 ou SS4 « opérateur de chantier » pour l'amiante
		2	Maîtriser les principes de sécurité et les risques relatifs à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
		3	Identifier le périmètre et les conditions de réalisation de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
		4	Préparer la zone de travail pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
		5	Utiliser, décontaminer et entretenir ses EPI pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
		6	Installer tous les équipements techniques nécessaires à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
		7	Vérifier le bon fonctionnement des protections collectives pour réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
		8	Procéder aux travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
		9	Conditionner et évacuer les déchets amiantés d'un chantier de couverture
		10	Réaliser les activités de repli d'un chantier de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	9/74

FICHE EMPLOI TYPE

Couvreur-zingueur

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le couvreur zingueur réalise la mise hors d'eau de tous types de bâtiments, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation. Il prépare les supports et pose les éléments de couverture (ardoises, tuiles, tôles,...), les protections des parties en saillie (rives, faitages, arêtières, égouts), l'étanchéité autour des pénétrations (cheminées, murs, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, fenêtres de toit,...) et les systèmes d'évacuation d'eaux pluviales (gouttières et tuyaux de descente).

Pour les travaux de préparation, le couvreur zingueur met en place les systèmes de sécurité collectifs, approvisionne les matériels et matériaux sur le chantier. Sur des chantiers de rénovation, en fonction de la commande, il réalise le redressement de la charpente, installe des habillages de débords de toit et pose l'isolation à l'intérieur ou sur le comble. Sur la charpente traditionnelle ou les fermettes, il pose l'écran de sous-toiture et le contre-lattage, trace les pureaux et cloue les liteaux sur lesquels il trace le trait carré puis les ournes et broche les éléments de couverture sur le comble. Il installe les gouttières, les chéneaux et les tuyaux de descente. Ensuite, il pose des éléments de couverture (ardoise, tuile plate, tuile à emboîtement, tuile canal, feuilles de zinc façonnées) en utilisant les techniques de fixation spécifiques à chaque matériau (clou, crochet, cale, scellement) et au contexte de travail. Sur la couverture, les travaux de zinguerie concernent tous les abergements de mur, cheminée, châssis et pénétrations diverses, le façonnage et l'installation d'habillage en zinc (rives, main courante, noues,...). Puis il réalise les protections (à sec ou par scellement) des faitages, rives, égouts, arêtières. Enfin, il démonte les éléments de sécurité, évacue les déchets, les gravats et nettoie le chantier.

Au premier niveau de qualification, le couvreur zingueur exerce toujours ses activités dans le cadre d'une équipe constituée généralement d'un responsable (le chef d'équipe ou le responsable de l'entreprise) d'un ouvrier professionnel ou d'un compagnon et d'un ouvrier spécialisé. Les tâches qui lui sont confiées, par consignes orales journalières, sont « simples » et répétitives (brochage des matériaux, lattage, pose en plan carré).

Pour des raisons de sécurité et des difficultés de manutention, l'organisation de base de l'emploi repose sur une équipe constituée généralement de trois personnes. L'emploi comporte des déplacements (changements fréquents de chantier), mais les horaires sont en général réguliers.

L'emploi s'exerce à l'extérieur, en grande hauteur et demande de l'agilité et le sens de l'équilibre. Il entraîne des conditions particulières de mise en œuvre des matériaux : travail à genoux, accroupi sur des surfaces en pente de quelques degrés à la verticale. L'activité nécessite également d'intégrer aux conditions de travail celles aggravantes du climat (soleil, froid, pluie, vent, neige). L'emploi est réalisé dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Entreprises du Bâtiment et Travaux Publics (BTP),
- Entreprises artisanales du bâtiment second œuvre.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Couvreur,
- Couvreur ardoisier,
- Couvreur tuilier,
- Zingueur,
- Couvreur zingueur.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	11/74

Sélection d'articles du code du travail relatifs aux équipements de travail et moyens de protection / échafaudages :

- Article R4323-69 - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

- Article R4323-71 - Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf

Poser des tuiles sur un comble à deux versants

Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants

2. Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique

Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements

Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements

3. Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

Préparer le support d'une couverture zinc

Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc

Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements

Compétences transversales de l'emploi

Travailler en équipe

Mettre en œuvre des modes opératoires

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Liste des activités types d'extension de spécialisation de l'emploi (le cas échéant)

4 - Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Satisfaire aux attendus des formations réglementaires SS3 ou SS4 « opérateur de chantier » pour l'amiante

Maîtriser les principes de sécurité et les risques relatifs à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Identifier le périmètre et les conditions de réalisation de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Préparer la zone de travail pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Utiliser, décontaminer et entretenir ses EPI pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Installer tous les équipements techniques nécessaires à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Vérifier le bon fonctionnement des protections collectives pour réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	12/74

Procéder aux travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
Conditionner et évacuer les déchets amiantés d'un chantier de couverture
Réaliser les activités de repli d'un chantier de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Niveau II (ouvrier professionnel) des conventions collectives nationales des ouvriers du bâtiment (n° 3193 - IDCC 1596 pour les entreprises occupant jusqu'à dix salariés et n°3258 - IDCC 1597 pour les entreprises occupant plus de dix salariés).

Code(s) NSF :

232s--Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre

Fiche(s) Rome de rattachement

F1610 Pose et restauration de couvertures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	13/74

FICHE ACTIVITÉ TYPE DE L'EMPLOI TYPE N° 1

Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel réalise la couverture de pavillons à une ou deux pentes, en assurant la pose et la fixation des éléments de couverture (tuile ou ardoise) sur le plan carré y compris les rives latérales, les faîtages, l'intégration d'éléments plans industrialisés (fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques,...), techniquement et esthétiquement conformes au cahier des charges de la commande.

Après avoir approvisionné, distribué et stocké judicieusement les matériaux sur le chantier, il participe à l'installation des équipements nécessaires à la protection et l'exécution du chantier (échafaudage, garde-corps, filet de protection, ligne de vie,...). Ensuite il pose l'écran de sous-toiture et le contre-lattage, trace les pureaux et cloue les liteaux, sur lesquels il trace le trait carré puis les ournes et broche les éléments de couverture sur le comble. Il pose et fixe les éléments de couverture, tuiles ou ardoises et réalise les égouts, rives et faîtage associés à ces matériaux. Il intègre à la couverture des fenêtres de toit et des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques dont les abergements sont préfabriqués. Enfin, il effectue les contrôles de pose, trie les chutes, évacue les gravats et nettoie le chantier. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Toujours en équipe de deux à trois salariés, le professionnel réalise avec maîtrise les tâches qui lui sont confiées dans les délais impartis. Il possède les connaissances techniques de base de son métier et une qualification qui lui permettent de respecter les règles professionnelles. Il assure les contrôles au cours de la pose.

Il doit s'adapter aux contraintes d'approvisionnement, de délais, aux conditions climatiques (pluie, neige, vent, soleil) et aux matériels disponibles sur le chantier (monte-charges, camion-grue, grue à tour). Les règles d'utilisation des matériels sont strictes et les protections individuelles et collectives doivent impérativement être utilisées. Il doit porter les EPI pour se protéger contre les bruits (casque antibruit), les chutes de plain-pied (nettoyage de l'aire de travail), les poussières (masque, lunettes), les blessures (gants, chaussures de sécurité, lunettes), les chutes de hauteur (casque de chantier, harnais). Le travail en hauteur, le stockage des matériaux sur le comble et le travail en équipe nécessitent un respect rigoureux des règles de sécurité individuelles et collectives. Le respect du délai de livraison du chantier peut nécessiter des aménagements d'horaires (heures supplémentaires).

Le professionnel reçoit les consignes verbales directement par le chef d'entreprise ou le chef d'équipe, qui lui transmettent l'ensemble des documents relatifs au chantier. Il rend compte de l'avancement des travaux en vue de leur suivi et de leur réception. Il reste à l'écoute des autres corps d'état et du client pour assurer la qualité du service. Avec les autres membres de l'équipe, il échange sur les façons de faire et cherche éventuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages spécifiques et complexes.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sélection d'articles du code du travail relatifs aux équipements de travail et moyens de protection / échafaudages :

- Article R4323-69 - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.
- Article R4323-71 - Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	15/74

Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf
Poser des tuiles sur un comble à deux versants
Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants

Compétences transversales de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	16/74

FICHE ACTIVITÉ TYPE DE L'EMPLOI TYPE N° 2

Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Sur des charpentes à trois pentes et plus, le professionnel réalise la couverture des plans carrés en tuiles ou en ardoises, la protection des parties en saillie (arêtier, noue, faîtage, rive, égout,...) à l'aide d'accessoires, le raccordement en zinc des pénétrations (cheminée, fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques,...), techniquement et esthétiquement conformes au cahier des charges de la commande.

Après avoir approvisionné, distribué et stocké judicieusement les matériaux sur le chantier, il participe à l'installation des équipements nécessaires à la protection et l'exécution du chantier (échafaudage, garde-corps, filet de protection, ligne de vie). Ensuite, il trace les pureaux et cloue les liteaux, sur lesquels il trace le trait carré puis les ournes et broche les éléments de couverture sur le comble. Il pose les éléments de couverture tuiles ou ardoises et réalise la protection des égouts, des rives, des faîtages, des arêtiers et des noues, associés à ces matériaux. Il réalise les abergements en zinc des pénétrations (cheminée, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques,...). Enfin, il effectue les contrôles de pose, trie les chutes, évacue les gravats et nettoie le chantier. Sur des chantiers de rénovation, il réalise le redressement de la charpente, installe des habillages de débords de toit et pose l'isolation à l'intérieur ou sur le comble. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Toujours en équipe de deux à trois salariés, le professionnel réalise avec maîtrise les tâches qui lui sont confiées dans les délais impartis. Il possède les connaissances techniques de base de son métier et une qualification qui lui permettent de respecter les règles professionnelles. Il assure les contrôles au cours de la pose.

Il doit s'adapter aux contraintes d'approvisionnement, de délais, aux conditions climatiques (pluie, neige, vent, soleil) et aux matériels disponibles sur le chantier (monte-charges, camion-grue, grue à tour). Les règles d'utilisation des matériels sont strictes et les protections individuelles et collectives doivent impérativement être utilisées. Il doit porter les EPI pour se protéger contre les bruits (casque antibruit), les chutes de plain-pied (nettoyage de l'aire de travail), les poussières (masque, lunettes), les blessures (gants, chaussures de sécurité, lunettes), les chutes de hauteur (casque de chantier, harnais). Le travail en hauteur, le stockage des matériaux sur le comble et le travail en équipe nécessitent un respect rigoureux des règles de sécurité individuelles et collectives. Le respect du délai de livraison du chantier peut nécessiter des aménagements d'horaires (heures supplémentaires).

Le professionnel reçoit les consignes verbales directement par le chef d'entreprise ou le chef d'équipe, qui lui transmettent l'ensemble des documents relatifs au chantier. Il rend compte de l'avancement des travaux en vue de leur suivi et de leur réception. Il reste à l'écoute des autres corps d'état et du client pour assurer la qualité du service. Avec les autres membres de l'équipe, il échange sur les façons de faire et cherche éventuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages spécifiques et/ou complexes.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sélection d'articles du code du travail relatifs aux équipements de travail et moyens de protection / échafaudages :

- Article R4323-69 - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.
- Article R4323-71 - Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	17/74

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique
Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements
Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements

Compétences transversales de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	18/74

FICHE ACTIVITÉ TYPE DE L'EMPLOI TYPE N° 3

Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel réalise la mise hors d'eau de terrasses ou de combles à partir de feuilles et d'éléments en zinc. Il réalise la couverture par la technique du tasseau ou du joint debout, la protection des parties en saillie (faîtage, rive, égout,...) et le raccordement des pénétrations (mur, cheminée, fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques,...). Il réalise l'évacuation des eaux pluviales en installant les gouttières et les tuyaux de descente; techniquement et esthétiquement conformes au cahier des charges de la commande.

Après avoir approvisionné, distribué et stocké judicieusement les matériaux sur le chantier, il participe à l'installation des équipements nécessaires à la protection et l'exécution du chantier (échafaudage, garde-corps, filet de protection, ligne de vie).

Pour la couverture en zinc sur tasseau ou en joint debout, il prépare le voligeage de la charpente sur lesquelles il trace et pose les éléments de couverture en zinc, réalise la protection des rives, du faîtage et les abergements des pénétrations (mur, cheminée, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques,...).

Pour l'évacuation des eaux pluviales, il façonne et assemble par soudo-brasage les éléments de gouttières en zinc à l'établi (angles, talon et naissance). Puis il fixe les crochets à l'égout de la couverture (bandeau ou chevron). Enfin il installe les éléments de gouttières et les assemble par soudo-brasage et pose les tuyaux de descente jusqu'aux avaloirs extérieurs.

Il effectue les contrôles de pose, trie les chutes, évacue les gravats et nettoie le chantier. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Toujours en équipe de deux à trois salariés, le professionnel réalise avec maîtrise les tâches qui lui sont confiées dans les délais impartis. Il possède les connaissances techniques de base de son métier et une qualification qui lui permettent de respecter les règles professionnelles. Il assure les contrôles au cours de la pose.

Il doit s'adapter aux contraintes d'approvisionnement, de délais, aux conditions climatiques (pluie, neige, vent, soleil) et aux matériels disponibles sur le chantier (monte-charges, camion-grue, grue à tour). Les règles d'utilisation des matériels sont strictes et les protections individuelles et collectives doivent impérativement être utilisées. Il doit porter les EPI pour se protéger contre les bruits (casque antibruit), les chutes de plain-pied (nettoyage de l'aire de travail), les poussières (masque, lunettes), les blessures (gants, chaussures de sécurité, lunettes), les chutes de hauteur (casque de chantier, harnais). Le travail en hauteur, le stockage des matériaux sur le comble et le travail en équipe nécessitent un respect rigoureux des règles de sécurité individuelles et collectives. Le respect du délai de livraison du chantier peut nécessiter des aménagements d'horaires (heures supplémentaires).

Le professionnel reçoit les consignes verbales directement par le chef d'entreprise ou le chef d'équipe, qui lui transmettent l'ensemble des documents relatifs au chantier. Il rend compte de l'avancement des travaux en vue de leur suivi et de leur réception. Il reste à l'écoute des autres corps d'état et du client pour assurer la qualité du service. Avec les autres membres de l'équipe, il échange sur les façons de faire et cherche éventuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages spécifiques et/ou complexes.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sélection d'articles du code du travail relatifs aux équipements de travail et moyens de protection / échafaudages :

- Article R4323-69 - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

- Article R4323-71 - Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	19/74

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
Préparer le support d'une couverture zinc
Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc
Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements

Compétences transversales de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	20/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 1

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier et en s'équipant des EPI adéquats, monter un échafaudage de pied sous la responsabilité du chef monteur. Stocker les éléments de l'échafaudage de manière rationnelle et sécurisée en signalant et en mettant au rebut tout élément défectueux. Utiliser et démonter cet échafaudage dans le respect de la R408.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est réglementée par la recommandation CNAM R 408. Les salariés doivent avoir suivi une formation à cette compétence en adéquation avec le matériel utilisé dans l'entreprise. Le chef d'entreprise doit habiliter son personnel, au regard de la formation, au montage, démontage et utilisation d'un échafaudage. Les échafaudages sont généralement montés en extérieur, mais peuvent selon les cas être montés en intérieur. A l'extérieur, les aléas climatiques sont à prendre en compte, les vents violents peuvent provoquer le renversement de l'échafaudage, d'autant plus si celui-ci est bâché. La notice technique du fabricant indique les dispositions de fixation et de stabilisation selon les cas, mais également la vitesse des vents à partir de laquelle un échafaudage ne peut être monté ou utilisé. Cette notice doit être accessible en permanence, à disposition des monteurs, utilisateurs ou démonteurs d'échafaudage.

Le professionnel assure le montage et démontage d'un échafaudage de pied lorsqu'il accède à une toiture, réalise les débords de toiture, met en place les évacuations des descentes des eaux pluviales et de manière générale pour tous les travaux en hauteur.

Les éléments de l'échafaudage sont réceptionnés et stockés sur le chantier. En équipe et selon les consignes du chef monteur, équipé de ses EPI, le professionnel procède au montage de l'échafaudage. Selon le type de gardes corps, il porte un harnais de sécurité (présence de gardes corps « montage en sécurité » ou non).

Au fur et à mesure de l'élévation, les ancrages sont réalisés, en nombre suffisant selon la notice de montage et les consignes de son responsable. Avant toute utilisation, l'échafaudage est réceptionné par le responsable. Avant et pendant l'utilisation, le professionnel signale toute anomalie qu'il constate. Une fois les travaux réalisés et toujours sous la responsabilité de son chef d'équipe, il procède au démontage de l'échafaudage en respectant les consignes et en veillant en permanence à la sécurité de ses collègues et des personnes évoluant autour des aires de démontage. Le matériel est stocké de manière rationnelle, prêt à être réemployé ou déplacé sur un autre chantier, tout élément abimé fait l'objet d'un signallement à son chef d'équipe.

Critères de performance

Les aléas climatiques sont anticipés.

Les règles de sécurité sont connues et mises en œuvre, les EPI sont adaptés.

Le matériel est stocké de manière sûre et sécurisée.

L'emplacement de l'échafaudage est balisé et sécurisé.

Les pieds d'échafaudage sont implantés conformément aux instructions du chef monteur.

Le calage des pieds est conforme à la notice de montage, le sol est stabilisé.

Les échafaudages sont montés, démontés et utilisés selon la notice du fabricant.

Les ancrages sont réalisés à l'avancement.

Les accessoires tels que potence et pare gravois font l'objet d'ancrages supplémentaires.

Les pièces défectueuses sont identifiées et mises au rebut.

Les délais impartis sont respectés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser ses EPI et les adapter selon les cas

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	21/74

Suivre des modes opératoires
Monter un échafaudage selon une notice technique
Mettre en œuvre les accessoires conformément à la notice technique (filets, potence, pare gravois)
Forer au moyen de matériel électroportatif dans des matériaux divers et utiliser les chevilles adaptées pour assurer des ancrages efficaces
Signaler un élément d'échafaudage défectueux
Baliser et sécuriser une aire de montage
Stocker le matériel de manière rationnelle et sécurisée

Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier du matériel nécessaire
Prendre en compte les aléas climatiques dans l'organisation de son travail
Intégrer la sécurité dans toutes les étapes de construction, d'utilisation et de déconstruction d'un échafaudage

Communiquer et rendre compte à sa hiérarchie
Suivre les consignes de sa hiérarchie

Maîtriser les calculs de base
Lire un texte
Lire un plan, un croquis d'exécution, une notice de montage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	22/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 2

Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier, préparer le chantier de couverture d'un comble à deux versants en tuiles ou en ardoises, en approvisionnant les matériaux et en installant les équipements de protection collective. Réaliser la pose de la sous-toiture en écran souple et suivant le type de couverture, le lattage ou liteaunage. Enfin approvisionner et réaliser le brochage des matériaux de couverture selon les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe, sur des charpentes traditionnelles ou industrielles. Le travail s'effectue en extérieur et en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

Les protections collectives sont installées conformément aux règles de sécurité.
L'écran de sous-toiture est correctement posé.
La valeur du pureau est correctement déterminée.
La valeur des ournes est correctement déterminée.
Le premier liteau est correctement positionné.
Les liteaux sont correctement positionnés, alignés et fixés.
Les matériaux de couverture sont judicieusement stockés sur la charpente.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Poser un écran souple.
Ligner un toit à deux versants.
Clouer des lattes et des liteaux sur un toit.
Brocher des tuiles sur un toit.
Manipuler avec dextérité des outils (marteau, cisaille, pince, scie,...)
Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.
Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.
Travailler en équipe.

Connaissance des matériaux de couverture.
Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et le déplacement sur un toit.
Connaissance de la documentation technique relative aux protections collectives.
Connaissance des procédures de protection individuelle et collective.
Connaissance de la terminologie professionnelle.
Connaissance des essences compatibles, la section des supports, les normes de clouage, la ventilation.
Connaissance des différents types d'égouts suivant le choix de pose.
Connaissance de la procédure de détermination du pureau et des ournes.
Connaissance des types d'écrans pare-pluie et leurs critères de pose.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	23/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 3

Poser des tuiles sur un comble à deux versants

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier, poser et fixer des tuiles sur des combles à un ou deux versants. Réaliser le plan carré, la protection des rives et du faîtage par des éléments industrialisés (tuile de rive et faîtières clouées ou scellées). Intégrer dans la couverture des éléments avec abergements industrialisés (fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, cheminée,...) selon les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur des charpentes dont les pentes sont comprises entre 25 et 175 %, préalablement liteaunées, en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe. Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, visseuse, cisaille, pince,...). Le travail s'effectue en extérieur et en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.
La pose du premier rang est techniquement recevable.
La pose et l'alignement des tuiles sont conformes aux règles techniques
Le traitement des rives et du faîtage est techniquement conforme.
L'emplacement des éléments intégrés est conforme à la commande.
Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser un égout droit en tuile.
Réaliser un plan carré en tuile.
Réaliser une rive droite (avec accessoires, débordante et à noquets) pour tuile.
Réaliser un faîtage (à sec et scellé).
Intégrer un élément plan dans une couverture en tuile.
Manipuler avec dextérité les outils (marteau, visseuse, coupe-tuiles,...).
Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.
Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.
Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.
Connaissance des critères de pose des tuiles en plan carré.
Connaissance des techniques et critères de réalisation des rives.
Connaissance des techniques et critères de réalisation des faîtages.
Connaissance de la mise en œuvre d'éléments intégrés dans une couverture en tuile (fenêtre de toit, panneau solaire, cheminée,...) avec abergement préfabriqué.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	25/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 4

Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier, poser sur liteaunage ou voligeage et fixer au clou ou au crochet, en plan carré, des ardoises naturelles. Assurer la protection des rives (ardoise ou à noquet) et du faîtage (ardoise, métallique ou terre cuite). Intégrer dans la couverture des éléments industrialisés (cheminée, châssis, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques), en respectant les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur des charpentes dont les pentes varient de 20 % à la verticale. Le tenant de l'emploi travaille en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe.

Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, cisaille, pince,...).

Le travail s'effectue en extérieur, en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.

La pose et la fixation des doublis du premier rang sont conformes techniquement.

La pose et l'alignement des ardoises sont conformes aux règles de la profession.

Les rives débordantes ou à noquets sont techniquement recevables.

Le faîtage en lignolet ou en zinc est techniquement conforme.

L'emplacement des éléments intégrés est conforme à la commande.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser un égout droit en ardoise naturelle.

Réaliser un plan carré en ardoise naturelle.

Réaliser une rive droite débordante et à noquet en ardoise naturelle.

Réaliser un faîtage à lignolet en ardoise naturelle.

Intégrer un élément plan dans une couverture en ardoise naturelle.

Manipuler avec dextérité les outils (marteau, enclume, coupe ardoise).

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance des critères de pose des ardoises naturelles en plan carré.

Connaissance des techniques et critères de réalisation des rives pour ardoises naturelles.

Connaissance des techniques et critères de réalisation des faîtages pour ardoises naturelles.

Connaissance de la mise en œuvre d'éléments intégrés dans une couverture en ardoises naturelles (fenêtre de toit, panneau solaire, cheminée,...) avec zinguerie préfabriquée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	27/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 5

Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier, redresser la charpente en fonction des critères de recevabilité, en remplaçant si besoin certaines pièces (chevron, panne, chanlatte). Installer ou remplacer des habillages de débords de toit (bandeau, planche de rive,...) et réaliser des coyaux. Assurer l'étanchéité à l'air du comble en respectant la ventilation de la couverture, poser un écran souple ou rigide. Réaliser l'isolation du comble par l'extérieur (fixation sur le chevronnage d'un isolant rigide avant l'écran de sous-toiture) ou par l'intérieur (isolation soufflée ou déroulée), en respectant les règles professionnelles et en conformité au cahier des charges de la commande.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce depuis l'extérieur sur la charpente existante, ou depuis l'intérieur du comble, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Le tenant de l'emploi travaille en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe.

Critères de performance

La planitude générale du chevronnage est techniquement conforme.

La rectitude et la fixation des pièces de charpente sont conformes aux exigences de la profession.

Les travaux d'isolation sont conformes techniquement et respectent le cahier des charges.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Redresser un chevronnage par calage et par panne rapportée.

Réaliser un coyautage.

Remplacer un bandeau et une planche de rive.

Réaliser l'isolation d'un comble par l'extérieur.

Réaliser l'isolation d'un comble par l'intérieur.

Manipuler avec dextérité les outils mis à sa disposition pour l'exécution du travail à accomplir.

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance des tolérances de pose des supports (entre-axe chevrons, épaisseur, désaffleurement,...).

Connaissance des tolérances de planitude du support de couverture.

Connaissance des techniques de pose et quincailleries utilisées en charpente.

Connaissance des règles de ventilation des combles et couvertures.

Connaissance des matériaux et des techniques utilisés pour assurer l'étanchéité à l'air d'un comble.

Connaissance des isolants et des techniques utilisés pour isoler un comble par l'extérieur.

Connaissance des isolants et des techniques utilisés pour isoler un comble par l'intérieur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	29/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 6

Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier et sur des combles de formes diverses, poser des tuiles en assurant la pose et la fixation des tuiles, la protection des parties en saillie (arêtier, noue, faitage, rive, égout,...). Réaliser les abergements en zinc ou en plomb des pénétrations (mur, cheminée, fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques,...), en respectant les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur des charpentes à plusieurs pentes, comportant des arêtiers et des noues, préalablement liteaunées. Le professionnel travaille en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe. Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, visseuse, cisaille, pince, fer à souder, plieuse, coupe-tuile,...).

Le travail s'effectue en extérieur, en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.

Les abergements sur tuile sont conformes aux règles professionnelles.

La pose et d'alignement des tuiles sont techniquement recevables.

Les façonnés en zinc et en plomb sont conformes aux règles techniques.

Les soudures sont techniquement conformes.

La pose et la fixation des tranchis de rive, de noue et d'arêtier sont conformes aux règles de la profession.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser l'étanchéité en zinc et en plomb de cheminée et de châssis sur tuile.

Façonner une noue en zinc sur tuile.

Réaliser une rive biaise en tuile.

Réaliser des noues et des arêtiers en tuile.

Raccorder des noues et des arêtiers en tuile.

Manipuler avec dextérité les outils (marteau, visseuse, fer à souder, cisaille, pince, plieuse, guillotine,...).

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance des critères de pose des tuiles en plan carré.

Connaissance des techniques et critères de réalisation des arêtiers et noues pour tuiles.

Connaissance des techniques et des critères de réalisation des abergements de mur, cheminée et châssis en raccord avec la tuile.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	31/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 7

Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier et sur des combles de formes diverses, poser des ardoises naturelles, en assurant la pose et la fixation des ardoises, la protection des parties en saillie (arêtier, noue, faîtage, rive, égout,...), le raccordement des pénétrations au plan carré (mur, cheminée, fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques,...), en respectant les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur des charpentes à plusieurs pentes, comportant des arêtiers et des noues, préalablement liteaunées. Le professionnel travaille en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe. Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, visseuse, cisaille, pince, fer à souder, plieuse, coupe-ardoise,...).

Le travail s'effectue en extérieur, en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.

Les abergements sont conformes aux règles professionnelles.

La pose et l'alignement des ardoises sont techniquement recevables.

Les façonnés en zinc sont techniquement conformes.

Les soudures sont conformes aux règles professionnelles.

La pose et la fixation des tranchis de rive, noue et d'arêtier sont conformes aux règles de la profession.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser l'étanchéité en zinc de cheminées et de châssis sur ardoises.

Façonner des noues sur ardoises.

Réaliser des noues et des arêtiers en ardoise naturelle.

Raccorder des noues et des arêtiers en ardoise naturelle.

Manipuler avec dextérité les outils (scie, marteau, cisaille, pince, fer à souder, plieuse, coupe ardoise,...).

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance des critères de pose des ardoises naturelles en plan carré.

Connaissance des techniques et critères de réalisation des arêtiers et noues en ardoise naturelle.

Connaissance des techniques et des critères de réalisation des abergements de mur, cheminée et châssis en raccord avec l'ardoise naturelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	33/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 8

Préparer le support d'une couverture zinc

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier et sur des combles ou des terrasses, installer les équipements de protection collective et approvisionner les matériaux sur la charpente selon les règles de sécurité. Réaliser les phases de préparation du support d'une couverture en zinc sur tasseau ou en joint debout, selon les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur des charpentes sur lesquelles le professionnel approvisionne, distribue et stocke judicieusement les matériaux. Il prépare ensuite le voligeage ; il calepine, trace, pose et fixe des tasseaux. Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, cisaille, pince, ...).

Le professionnel travaille en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe.

Le travail s'effectue en extérieur, en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

Les fixations des tasseaux et des pattes à tasseaux sont techniquement conformes.

Les dimensions et la position des chemises de garanti et bande d'égout sont conformes aux règles professionnelles.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser à l'aide de voliges un support jointif.

Calepiner et poser des tasseaux bois.

Manipuler avec dextérité les outils (marteau, cisaille, pince, scie,...) mis à sa disposition pour l'exécution du travail à accomplir.

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance des procédures de protection individuelle et collective.

Connaissance des tolérances de pose des supports (entre-axe des chevrons, épaisseur, désaffleurement...).

Connaissance des essences compatibles, les normes de clouages, la ventilation.

Connaissance du calcul des entre-axes de tasseaux, les dimensions et positions des pattes, les règles de fixations.

Connaissance des types d'égout suivant choix de pose (feuille ou longue feuille).

Connaissances des techniques et critères de la pose des tasseaux (patte à feuille, chemise de garantie, tasseau).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	35/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 9

Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'éléments préfabriqués en zinc (gouttières, crochets, tuyaux de descente,...), réaliser l'évacuation des eaux pluviales de combles de formes diverses en respectant les règles professionnelles. Façonner et assembler par soudo-brasage les éléments de gouttières en zinc à l'établi (angles, talon et naissance). Puis fixer les crochets à l'égout de la couverture (bandeau ou chevron). Enfin installer les éléments de gouttières et les assembler par soudo-brasage, installer les tuyaux de descente jusqu'aux avaloirs extérieurs.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'effectue à l'extérieur, en équipe et en hauteur, ce qui nécessite des moyens d'accès et de protection individuelle et collective. Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, cisaille, pince, fer à souder, perceuse,...). Le travail s'effectue dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

L'ouvrage est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.
Les pentes, la rectitude et la libre dilatation de la gouttière sont techniquement conformes.
Les soudo-brasures sont conformes aux règles professionnelles.
Les tuyaux de descente sont d'aplomb et alignés.
Les fixations (crochets, colliers,...) sont conformes aux règles de la profession.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Façonner des talons et naissances sur des gouttières.
Façonner des angles intérieurs et extérieurs de gouttières.
Réaliser des soudo-brasures en position.
Poser des crochets et des gouttières.
Fixer des colliers en fonction du support.
Poser des tuyaux de descentes après soudo-brasage des bagues.
Manipuler avec dextérité les outils (scie, marteau, cisaille, pince, fer à souder, perceuse,...).
Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.
Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.
Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur.
Connaissance des caractéristiques géométriques des angles et du traçage de leurs bissectrices.
Connaissance des différents types de crochets en fonction des supports de charpente.
Connaissance de la valeur de pente minimum de pose d'une gouttière.
Connaissance des règles de positionnement, des talons, des moignons, des joints de dilatation et des retours d'angles de gouttière.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	37/74

Connaissance des caractéristiques des écharpes et du positionnement des bagues sur tuyaux de descente.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	38/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 10

Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de feuilles de zinc, réaliser une couverture en zinc en plan carré, les raccords en rive et au faitage selon les règles professionnelles. Façonner à la plieuse de chantier les diverses feuilles de zinc, puis les poser et les fixer sur le voligeage. Poser et fixer également les couvre-joints, assurer l'étanchéité autour des pénétrations (mur, cheminée, fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques,...) et réaliser les raccordements au plan carré.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce sur des charpentes préalablement préparées (voligeage et tasseaux trapézoïdaux), en extérieur et en hauteur. En équipe et sous la responsabilité du chef d'équipe, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, pince, cisaille, pince, fer à souder, plieuse,...).

Critères de performance

La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.

La pose des feuilles est conforme techniquement.

La pose des couvre-joints est conforme aux règles techniques.

Les soudures sont conformes aux règles professionnelles.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Tracer et façonner des feuilles de zinc.

Poser et fixer des feuilles de zinc.

Poser et fixer les couvre-joints.

Réaliser en position des soudo-brasures.

Manipuler avec dextérité les outils (scie, marteau, cisaille, pince, fer à souder, plieuse,...).

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance du tracé et du pliage des feuilles de zinc.

Connaissance des règles de pose d'une couverture en zinc à tasseaux.

Connaissance des règles de pose d'une couverture en zinc à joint debout.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	39/74

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Travailler en équipe

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi travaille en équipe lors de la manutention et du stockage des matériaux sur la toiture, lors de la mise en place des équipements de sécurité (échafaudages, garde-corps,...) et lors de tâches exécutées en binôme.

Il échange avec les autres membres de l'équipe sur les façons de faire et cherche éventuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages spécifiques et/ou complexes.

Critères de performance

Les tâches réalisées en binôme sont parfaitement coordonnées.

Les messages oraux transmis sont clairs et compréhensibles.

Les ordres par signes sont interprétés sans ambiguïté.

Mettre en œuvre des modes opératoires

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Appliquer des consignes, des modes opératoires, des procédures pour réaliser conformément aux exigences de la profession les différentes tâches mises en œuvre par un couvreur zingueur.

Le tenant de l'emploi applique les consignes lors de la mise en place des protections collectives. Il met en œuvre des modes opératoires pour poser et fixer les matériaux de couverture, fabriquer des éléments en zinc et réaliser des soudures. Il suit des procédures lors des travaux de rénovation de toiture.

Critères de performance

La mise en place des protections collectives est conforme aux prescriptions décrites par les fabricants.

Les réalisations sont conformes aux règles professionnelles.

Les procédures d'interventions en toiture sont connues.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le couvreur-zingueur applique les consignes de sécurité et de prévention de la santé, le PPSPS s'il existe ou sinon le plan de prévention, lors de la mise en place du chantier, en participant à la mise en œuvre des protections collectives et tout au long de celui-ci en portant les équipements de protection individuelle. Il respecte les procédures d'utilisation des machines, matériel de manutention, outillages et celles prescrites par les fabricants. Il respecte les procédures de tri sélectif des déchets du chantier mises en place par l'entreprise.

Critères de performance

L'accès et l'utilisation des échafaudages sont respectés.

Le port des équipements de protection individuels est respecté.

Les ordres de manutention sont strictement respectés.

Le nettoyage est assuré en fin de chantier.

Le tri sélectif est respecté.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	41/74

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	42/74



CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE SPÉCIALISATION DU TITRE

Couvreur-zingueur

Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés
à des éléments de couverture

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	43/74

FICHE ACTIVITÉ TYPE DU CCS N° 1

Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Sous la responsabilité de l'encadrant de chantier, le tenant de l'activité réalise différents travaux sur des toitures de formes diverses dont la couverture est constituée ou comporte des matériaux amiantés. Il peut soit s'agir d'exécuter toutes les opérations de traitement de l'amiante dans le cadre de retrait, soit d'intervenir sur la toiture amiantée pour réaliser des travaux de reprise de couverture ou de zinguerie, de création d'une fenêtre de toit ou toute autre intervention à proximité de matériaux amiantés.

Le professionnel peut intervenir sur des opérations de type SS3 ou des interventions de type SS4. Il peut assister, selon les cas, à l'accueil sécurité du site, il visite le site de l'opération et prend connaissance du contenu des travaux. Il respecte scrupuleusement les consignes et les activités décrites dans le document unique d'évaluation des risques de l'entreprise, dans le plan général de prévention ou le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), dans le plan de retrait, et les modes opératoires.

Il prépare la zone de travail : réalise la clôture et le balisage, met en place la signalétique et les moyens de protection collective rendus nécessaires et stocke les matériels et équipements.

Durant l'ensemble des activités il est équipé d'EPI adaptés aux caractéristiques du chantier, il les utilise conformément à leur notice d'utilisation. Il maîtrise parfaitement l'utilisation des EPI qui lui sont attribués. Il réalise leur entretien journalier.

Le professionnel, selon les consignes et dans le respect des exigences réglementaires, met en place la zone d'approche et les moyens de décontamination.

Il s'assure du bon fonctionnement des installations de décontamination.

Equippé des EPI et des moyens de protection collective correspondants au niveau d'empoussièremement attendu, le professionnel procède aux travaux portant sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture, il respecte scrupuleusement les procédures et consignes du plan de retrait ou des modes opératoires. Il trie et conditionne de manière conforme tous les déchets qu'il produit et les évacue au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Il se décontamine en respectant les procédures dans les installations prévues, il sait décontaminer le matériel et les déchets conditionnés. Une fois les travaux réalisés, il procède aux opérations de repli sous le contrôle de l'encadrant de chantier et dans le respect des procédures.

Tout au long de l'activité, il a le souci de sa sécurité et de celle de ses pairs. Pour cela, il respecte toutes les procédures du document unique d'évaluation des risques et notamment les mesures de décontamination lors des phases de sortie de zone en fin de vacation.

Il exerce son métier sur tous types de toitures, bâtiments à usage d'habitation ou bâtiments industriels.

Pour réaliser l'activité, il peut employer des outils et des méthodes variés, prévus en amont dans les plans de retrait, ou les modes opératoires.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 (Protection des travailleurs), et ses arrêtés d'application.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Satisfaire aux attendus des formations réglementaires SS3 ou SS4 « opérateur de chantier » pour l'amiante

Maîtriser les principes de sécurité et les risques relatifs à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Identifier le périmètre et les conditions de réalisation de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Préparer la zone de travail pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Utiliser, décontaminer et entretenir ses EPI pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	45/74

Installer tous les équipements techniques nécessaires à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
Vérifier le bon fonctionnement des protections collectives pour réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
Procéder aux travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
Conditionner et évacuer les déchets amiantés d'un chantier de couverture
Réaliser les activités de repli d'un chantier de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Compétences transversales de l'activité type

Travailler en équipe

Mettre en œuvre des modes opératoires

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	46/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 1

Satisfaire aux attendus des formations réglementaires SS3 ou SS4 « opérateur de chantier » pour l'amiante

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité de l'encadrant de chantier et à partir de ses consignes :
Disposer des connaissances minimales nécessaires pour réaliser les tâches qui incombent à un opérateur, en sécurité pour lui-même et pour l'environnement, lors de la réalisation d'opérations exposant ou susceptibles d'exposer à l'amiante.

NB : Le professionnel réalise les interventions ou opérations sur des matériaux amiantés selon la formation réglementaire réalisée :

SS4 : Interventions sur ou à proximité de matériaux amiantés (pas de retrait).

SS3 : Retrait de matériaux amiantés et intervention sur ou à proximité.

Le professionnel titulaire d'une attestation de compétences SS3 peut réaliser les opérations ou interventions des deux types, SS3 et SS4 (L'attestation de compétences SS3 prévôt sur la SS4)

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est nécessaire à la fonction d'opérateur dans toute opération exposant à l'amiante. Elle permet à l'opérateur de disposer des connaissances minimales du risque, des obligations réglementaires applicables et des moyens généraux de prévention.

Critères de performance

- Réussir l'évaluation de compétence selon les critères de l'arrêté du 23/02/12 (obtention de l'attestation de compétences). Elle doit être renouvelée tous les trois ans.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et leurs effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme et leurs points communs

Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante ainsi que les risques afférents aux opérations sur les matériaux amiantés (risque électrique, risque chimique, risque de chute de hauteur, etc.) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition qui doit lui être remise lorsqu'il quitte l'entreprise, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment du droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés.

Connaître les produits, matériaux et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, l'encadrant de chantier.

Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement

Connaître les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements

Connaître les procédures d'entrée et de sortie de zone

Connaissance du rôle des moyens de protection collective. Être capable de les utiliser selon les consignes établies. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement

Connaître et d'être capable d'appliquer les consignes d'hygiène dans les bases de vie

Utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies

Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées recommandées de port en continu. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter l'encadrant de chantier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	47/74

Connaître les durées maximales de vacation en zone confinée en fonction des conditions de travail et des appareils de protection respiratoire utilisés

Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets

Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter l'encadrant de chantier en cas d'accident ou d'intoxication

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	48/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 2

Maîtriser les principes de sécurité et les risques relatifs à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité de l'encadrant de chantier et à partir de ses consignes :

- Porter les EPI courants (vêtements, casque, chaussures, protection respiratoire, protections auditives, gants), associés au niveau d'empoussièrement
- Utiliser les moyens de protection collective adaptés aux opérations portant sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture
- Mettre en œuvre des procédures et instructions en respectant les consignes
- Observer son environnement immédiat et détecter les dangers
- Détecter des anomalies et alerter l'encadrant de chantier
- Appliquer les consignes et procédures de mise en sécurité définies par l'employeur
- S'investir dans la culture sécurité et la vigilance partagée.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sous la responsabilité de l'encadrant de chantier, dans le cadre de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture. Les risques encourus sont ceux que l'on trouve généralement pour tous les travaux portant sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture (SS3 et SS4).

Le professionnel respecte les réglementations qui encadrent cette activité à risque (chimique, chute ; bruits, effondrement d'échafaudage ; électrisation ; conduite et présence d'engins de chantiers, etc.).

Critères de performance

- Les EPI et les moyens de protection collective sont conformes et correctement utilisés
- Les procédures et instructions sont respectées
- Les anomalies sont signalées
- Le conditionnement des déchets est conforme
- Les procédures et instructions d'entrée et de sortie de zone sont respectées, ainsi que le nombre et la durée de vacation fixés par l'employeur
- Les équipements individuels et collectifs sont identifiés et, pour ceux individuels, portés en fonction du risque encouru
- Les préconisations de la Prévention des Risques liés aux Activités Physiques (PRAP), sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Connaître l'existence et le rôle des documents de prévention : Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), ou Plan De Prévention (PDP), documents propres à l'opération (plan de retrait ou modes opératoires)

Connaître les consignes des Fiche De Sécurité (FDS), et notices de poste

Connaître les principales caractéristiques de l'amiante pour les éléments de couverture sur tous types de bâtiments, les risques associés pour l'homme et l'environnement, leur effet sur la santé

Connaître les principaux processus relevant de retrait SS3 et d'intervention SS4

Connaître et appliquer les éléments de réglementation présents dans les documents Plan de Sécurité et de Protection de la Santé, (PPSPS, PDP ; CSPS)

Connaître l'organisation du travail dans les entreprises de couverture réalisant des travaux de retrait SS3 et des interventions SS4 (les intervenants, les responsabilités)

Connaître et comprendre les principaux risques courants (chocs, électrisation, chute de hauteur, bruit), rencontrés sur des opérations

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	49/74

Connaître les risques liés aux travaux en hauteur
Connaître les prérogatives du premier niveau de Sauveteur Secouriste du Travail
Connaître les recommandations de la Prévention des risques liés à l'Activité physique (PRAP)
Connaître et appliquer les éléments de sécurité spécifiques au risque lié à l'utilisation d'un Appareil de Protection Respiratoire (APR), savoir lire les inscriptions sur les cartouches filtres et des badges de contrôles d'exposition aux polluants dangereux
Repérer et identifier les process de traitement de l'amiante (SS3), et les modes opératoires (SS4), mis en œuvre et se situer dans cet environnement
Connaître et appliquer si nécessaire le droit de retrait

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	50/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 3

Identifier le périmètre et les conditions de réalisation de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des consignes de l'encadrant de chantier :

- Visiter le site de l'opération
- Identifier les zones directement affectées par les travaux
- Prendre connaissance des accès en toiture
- Identifier et connaître le rôle des protections collectives ou individuelles à mettre en place
- Prendre connaissance des activités liées aux contenus des travaux
- Assister, selon les cas, à l'accueil sécurité imposé par le site
- Identifier les informations du plan de retrait ou des modes opératoires et du PDP ou du PPSPS
- S'assurer des conditions particulières de sécurité de son intervention (résultat du contrôle de l'état initial de l'empoussièrément de l'air en fibres d'amiante (SS3), risque de chute important, consignation électrique, etc.)
- Lire et appliquer le contenu d'une notice de poste.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur le site de l'opération et sous la responsabilité de l'encadrant de chantier. Le professionnel travaille en équipe. La diversité des travaux possibles sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture oblige l'adaptation permanente à des contextes de travail différents dans le respect des consignes prévues dans le plan de retrait, les modes opératoires et des documents de prévention.

Critères de performance

- Les conditions d'accès au site de l'opération et la nature des travaux de retrait sont connues
- Les informations du plan de retrait ou des modes opératoires et les moyens de prévention sont identifiés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Comprendre et interpréter le marquage in-situ des matériaux dangereux à traiter ou à laisser en place

Lire et s'approprier le contenu d'un Plan de Retrait ou d'« Encapsulage » (PRE), ou des modes opératoires et d'un Plan de Prévention (PDP), ou d'un Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS)

Lire et s'approprier le contenu d'un descriptif de travaux

Connaître et appliquer les règles de sécurité spécifiques d'un chantier

Lire et appliquer le contenu d'une notice de poste

Échanger et recouper les informations

Partager sa pratique

Rendre compte à l'encadrant de chantier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	51/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 4

Préparer la zone de travail pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des consignes de l'encadrant de chantier :

- Réaliser le chargement / déchargement, et la manutention des matériels en veillant aux gestes et postures et au maintien des protections de transport « spécial amiante »
- Mettre en place la clôture et le balisage du chantier et de la zone de travail
- Mettre en place l'affichage réglementaire, dont la signalétique en lien avec le niveau d'empoussièrément de l'opération.
- Réceptionner et stocker les matériels et équipements
- Réaliser un éclairage suffisant
- Veiller à la propreté des lieux
- Mettre en place les moyens et équipements de protection collective de type échafaudage, consoles, filets, etc., et identifier d'éventuels dysfonctionnements
- Suivre les consignes données pour les travaux préparatoires comportant des risques
- Identifier les risques liés à l'utilisation de produits dangereux et appliquer les consignes de prévention
- Installer un vestiaire d'approche et les installations de décontamination
- Protéger les surfaces ne devant pas être traitées et non décontaminables, et évacuer les équipements gênants ou susceptibles d'être contaminés par l'opération
- Procéder à la décontamination ou à l'évacuation des composants et parties d'équipements en place
- Mettre en œuvre chaque fois que nécessaire les moyens de protections collectifs permettant de prévenir la dispersion des fibres d'amiante.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Conformément aux consignes de l'encadrant de chantier, à la réglementation en vigueur et dans le respect des consignes du plan de retrait ou des modes opératoires et des consignes de sécurité, le professionnel met en place la clôture et le balisage des différentes zones. Il appose la signalétique réglementaire. Il stocke de manière rationnelle et sécurisée le matériel et les équipements.

Il prépare les consommables et le matériel de traitement utilisés en zone, il installe les armoires-vestiaires et autres moyens de rangement des EPI. Il met en place les moyens de levage (palan, transpalette, etc.), et les affichages de zone (liste des Sauveteurs Secouriste du Travail (SST), consignes en cas d'évacuation d'urgence, niveau d'empoussièrément prévu).

Dans le cadre d'intervention ou de retrait par l'intérieur, selon le niveau d'empoussièrément et avant toute opération, le professionnel devra être équipé de ses EPI, incluant le cas échéant un appareil de protection respiratoire adapté au niveau d'empoussièrément ambiant.

Critères de performance

- La clôture et le balisage sont conformes et permettent la sécurisation de la zone
- Les affichages de zone sont présents conformément à la réglementation en vigueur
- Le matériel est stocké de manière sûre et sécurisée
- Le matériel et les consommables sont préparés et prêts à être utilisés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Rapporter à l'encadrant de chantier, des éléments laissant penser la présence d'un risque amiante lors des travaux préparatoires

Lire et s'approprier le contenu d'un manuel et règles d'utilisation

Lire et s'approprier le contenu d'un descriptif de travaux

Identifier et appliquer les règles de sécurité spécifiques d'un chantier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	53/74

Lire et appliquer le contenu d'une notice de poste
Savoir réagir en cas de découverte d'un matériau, matériel ou polluant non identifié
Mettre en place les moyens de protection collective permettant de prévenir la dispersion de fibres d'amiante
Rendre compte à l'encadrant de chantier
Échanger et recouper les informations
Partager sa pratique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	54/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 5

Utiliser, décontaminer et entretenir ses EPI pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous sa propre responsabilité :

- Savoir s'équiper des différents EPI nécessaires sans dégrader les performances intrinsèques à chaque EPI
- Utiliser les EPI adaptés et décrits dans les procédures et consignes
- Utiliser son APR conformément à la notice du fabricant
- Assurer le contrôle visuel, maîtriser le fonctionnement et prendre connaissance de la date de validité de son APR
- Réaliser le test d'étanchéité de son APR
- Détecter les dysfonctionnements de son APR et appliquer les procédures d'urgence
- Décontaminer son APR conformément aux procédures
- Réaliser l'entretien journalier* de son APR
- Signaler tout dysfonctionnement pour lui-même et ses coéquipiers.

* (Nettoyage à chaque vacation, remise en charge, vérifications d'usage).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel utilise, dans toutes les tâches qui lui sont désignées, ses EPI, lesquels doivent être adaptés au travail à réaliser et à l'environnement. Le professionnel les utilise et en assure l'entretien journalier conformément aux procédures décrites dans le plan de retrait, ou dans les modes opératoires aux consignes et aux dispositions prévues dans le document unique d'évaluation des risques, dans la notice de poste et dans le respect de la notice d'utilisation du fabricant.

Critères de performance

- Les EPI sont conformes et utilisés conformément aux procédures et à la législation en vigueur
- Les EPI sont en bon état de fonctionnement
- Avant chaque utilisation, les APR sont testés par leurs utilisateurs (test d'étanchéité)
- Les APR sont utilisés conformément à la notice du fabricant
- Chaque APR fait l'objet d'une décontamination soignée par son utilisateur à l'issue de chaque vacation
- Chaque APR fait l'objet d'un entretien journalier.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Savoir contrôler visuellement, utiliser et entretenir ses équipements selon les consignes du fabricant (casque, lunettes, harnais de travail en hauteur, bouchons d'oreilles, etc.)

Savoir contrôler visuellement le bon fonctionnement de l'APR attribué individuellement

Savoir lire le manuel et les règles d'utilisation

Utiliser et entretenir quotidiennement un APR

Utiliser tous les types d'APR filtrants selon la notice du fabricant

Connaître les limites d'utilisation des APR (limites d'efficacité et durées recommandées de port en continu)

Savoir gérer les situations de dysfonctionnement de son APR, savoir en rendre compte

Utiliser ses EPI conformément aux procédures et consignes

Décontaminer, sécher, contrôler visuellement, ranger et transporter son APR en respectant les procédures.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	55/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 6

Installer tous les équipements techniques nécessaires à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des consignes et sous la responsabilité de l'encadrant de chantier :

- Identifier et mettre en application des consignes
- Mettre en place l'accès en toiture et les matériels d'approvisionnement et de dépose
- Réaliser l'installation des équipements prévus au plan de retrait ou au mode opératoire
- Installer et s'assurer du fonctionnement des installations de décontamination personnel (Unité mobile de décontamination)
- Installer et s'assurer du fonctionnement des unités de filtration des eaux,
- Installer et s'assurer du fonctionnement des extracteurs d'air Très Haute Efficacité (THE)
- Raccorder les équipements aux différents réseaux.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sous la responsabilité de l'encadrant de chantier.

Le professionnel réalise, selon les consignes et procédures et en équipe, la mise en place et le raccordement de tous les équipements prévus dans le plan de retrait, ou dans les modes opératoires. Les équipements techniques à installer sont spécifiques au niveau d'empoussièrement du ou des processus mis en œuvre et aux spécificités du chantier.

Critères de performance

- Tous les équipements sont installés conformément à leur notice d'emploi, aux procédures établies, leur fonctionnement est vérifié
- Les affichages de zone sont présents conformément à la réglementation en vigueur
- Le matériel et les consommables sont préparés et prêts à être utilisés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, utiliser selon la notice du fabricant tous les équipements

Raccorder les installations en eau et énergie

Échanger et recouper les informations

Partager sa pratique

Signaler tout dysfonctionnement à l'encadrant de chantier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	57/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 7

Vérifier le bon fonctionnement des protections collectives pour réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des consignes de l'encadrant de chantier :

- S'assurer de la présence et du bon fonctionnement des moyens de protection collective
- S'assurer du fonctionnement de tous les équipements techniques nécessaires au chantier et prévus au plan de retrait ou au mode opératoire
- Alerter l'encadrant de chantier sur d'éventuels dysfonctionnements
- Prendre connaissance des moyens de communication et de secours.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans la zone à traiter et dans l'environnement du chantier, avant le début des travaux et sous la responsabilité de l'encadrant de chantier.

Critères de performance

- Les protections collectives sont en place et opérationnelles
- Les équipements techniques nécessaires au chantier sont fonctionnels
- Les moyens de communication et de secours sont fonctionnels

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Lire et extraire des informations d'une notice technique, d'un mode d'emploi

Connaître le fonctionnement des équipements et les solutions de dépannage pour des problèmes simples et récurrents

Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter le SST de zone et à l'encadrant de chantier

Connaître et appliquer les règles de sécurité spécifiques d'un chantier

Connaître les moyens de communication et de secours

Échanger et recouper les informations

Partager sa pratique

Rendre compte à l'encadrant de chantier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	59/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 8

Procéder aux travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des consignes de l'encadrant de chantier, des consignes de la notice de poste et après présentation du plan de retrait ou du mode opératoire.:

- Comprendre les consignes et les appliquer dans les différentes méthodes et techniques de travaux
- Comprendre les consignes générales de sécurité pour savoir gérer un accident du travail en zone et évacuer la zone en urgence
- Savoir utiliser ses EPI dans toutes les situations de l'opération
- Réaliser les travaux dans le respect décrits dans les procédures et consignes
- Réaliser les travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture (création d'un chevêtre pour une fenêtre de toit, démoussage, reprise de zinguerie, etc.)
- Employer les moyens de protection collective permettant de réduire l'émission de fibres d'amiante
- Collecter, trier et emballer les déchets, conformément aux procédures
- Se décontaminer après chaque vacation
- Rendre compte à l'encadrant de chantier des travaux sur toutes les zones traitées, pour contrôle.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce après avoir pris connaissance des notices de poste et des consignes de l'encadrant de chantier. Le professionnel équipé de ses EPI entre en zone et réalise les travaux conformément aux processus décrits dans le plan de retrait ou les modes opératoires. Il met en œuvre des moyens de protection collective permettant de réduire l'émission de fibres d'amiante comme l'aspiration, la brumisation, la fixation ou l'abattage. Au fur et à mesure de l'avancement, il collecte, emballe et décontamine les déchets en conformité avec les exigences réglementaires.

Sa vacation terminée, il se décontamine en respectant les temps de douche et la procédure puis rejoint la zone de récupération. En fin de travaux sur la zone, il assiste l'encadrant de chantier dans le contrôle des zones traitées et décrit sur zone les endroits qui ont été traités.

Critères de performance

- Les EPI sont correctement utilisés
- Le masque respiratoire est correctement ajusté, les vérifications d'usage effectuées, le test d'étanchéité réalisé
- Les processus prévus au PRE ou dans le ou les modes opératoires sont respectés
- Les consignes des notices de poste sont respectées
- L'empoussièrement est limité par l'utilisation de méthodes de protection collectives permettant de le réduire (aspiration, brumisation, fixation ou abattage)
- La décontamination est effectuée dans le respect des procédures
- Les zones traitées ont fait l'objet d'un compte-rendu à l'encadrant de chantier lors de la phase de vérification.
- Les procédures d'évacuation d'urgence sont connues
- Tous les problèmes rencontrés font l'objet d'un compte-rendu
- La participation éventuelle de l'opérateur à l'amélioration des processus est efficace et constructive

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Lire un PRE, un mode opératoire, une notice de poste et comprendre les informations essentielles

Connaître et mettre en œuvre les procédures d'évacuation d'urgence

Utiliser ses EPI conformément à la notice de poste

Mettre, utiliser son APR

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	61/74

Savoir réaliser les gestes professionnels en étant équipé d'une pompe de prélèvement, sans altérer les résultats de prélèvement
Utiliser les moyens de travail en hauteur
Connaître la législation sur le matériel dédié aux travaux en hauteur
Connaître et mettre en œuvre les méthodes courantes de retrait des matériaux et produits selon les consignes du plan de retrait ou des modes opératoires
Connaître et mettre en œuvre les méthodes de dépose et d'intervention sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture en toute sécurité
Connaître et mettre en œuvre les procédures liées au démoussage des toitures (Rapport CARTO Amiante/ Règles de l'art des travaux courants d'entretien et de maintenance sur matériaux amiantés dans les bâtiments)
Connaître et utiliser les moyens de protection collective permettant de réduire l'émission de fibres d'amiante (aspiration, brumisation, fixation ou abattage)
Connaître et appliquer les durées maximales de vacation en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés
Se décontaminer en respectant les procédures
Identifier le SST du chantier
Rendre compte à l'encadrant de chantier
Échanger et recouper les informations
Partager sa pratique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	62/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 9

Conditionner et évacuer les déchets amiantés d'un chantier de couverture

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Conformément aux consignes de l'encadrant de chantier

- Réaliser le conditionnement (selon la nature et l'intégrité du matériau), en fonction de la configuration du chantier.
- Réaliser la fermeture conformément à la procédure (selon la nature et l'intégrité du matériau)
- Décontaminer les emballages à déchets après conditionnement réglementaire
- Appliquer les dispositions de stockage ou d'entreposage temporaires liées à l'opération
- Apposer sur les déchets conditionnés, les informations permettant l'identification du déchet
- Appliquer la procédure en cas de détérioration accidentelle d'un emballage ou d'un conditionnement de déchets
- Evacuer les déchets conformément à la procédure et au fur et à mesure de la progression des travaux
- Suivre les recommandations de l'encadrement de chantier lors du chargement et de la préparation du transport de déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au fur et à mesure des travaux. Le professionnel conditionne et évacue sur la zone de stockage provisoire les déchets amiantés qu'il produit, qu'ils aient ou non conservés leur intégrité. Les déchets sont évacués de la zone d'activité dans le respect des procédures établies. Le professionnel connaît et applique les procédures en cas de percement accidentel d'un sac lors des manipulations de ces derniers.

Critères de performance

- Les déchets sont ensachés et évacués de la zone au fur et à mesure de leur production
- Les déchets font l'objet d'un conditionnement selon la nature et l'intégrité du matériau et d'une fermeture appropriée
- Les déchets sont évacués conformément à la procédure et stockés dans le local prévu et sécurisé

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Trier les déchets

Connaître et appliquer le bon conditionnement des déchets en zone (limite de poids et résistance)

Connaître et appliquer la procédure d'évacuation des déchets de zone

Connaître et appliquer les règles de stockage et d'étiquetage des déchets

Conditionner les déchets, les décontaminer, pratiquer le double ensachage

Maîtriser les différents types de conditionnement

Maîtriser les modalités de stockage temporaires liées à l'opération.

Connaître et appliquer la procédure en cas de détérioration accidentelle d'un emballage

Rendre compte à l'encadrant de chantier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	63/74

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 10

Réaliser les activités de repli d'un chantier de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Conformément aux consignes de l'encadrant de chantier :

- Réaliser le nettoyage fin de la zone de travail et des zones et surfaces susceptibles d'avoir été polluées
- Nettoyer, conditionner dans des emballages dédiés (sac neutre et sac marqué « amiante ») et identifier le matériel non décontaminable
- Procéder au nettoyage des surfaces par aspiration THE et à la fixation des contaminations résiduelles sur les protections de surface avant leur enlèvement
- Appliquer un fixateur sur les surfaces traitées
- Replier l'ensemble des moyens de protection collective sans remettre en suspension des fibres d'amiante
- Trier et conditionner les déchets (films de protection de surface, consommables, etc.), selon leur filière
- Charger en sécurité suivant le plan de chargement le matériel dans le camion
- Ranger dans l'espace prévu à cet effet le matériel réutilisable non décontaminable.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sous la responsabilité de l'encadrant de chantier et après avoir réalisé les travaux. Le professionnel réalise les opérations de repli. Il démonte, vérifie tous les équipements utilisés sur le chantier conformément aux procédures et modes d'emploi. Le matériel non décontaminable fait l'objet d'une procédure spécifique. Il obture les déprimogènes et aspirateurs, et ensache le matériel non décontaminable, il répertorie et replie l'ensemble des matériels, et rend compte des anomalies à l'encadrant de chantier. Il charge les matériels sur les véhicules conformément au plan de charge et une fois au dépôt de l'entreprise remise le matériel non décontaminable. Il procède au nettoyage fin des surfaces traitées et non traitées notamment par lavage avec récupération et traitement des effluents. Il gère les risques de contamination résiduelle.

Critères de performance

- Le matériel non décontaminable a fait l'objet d'une procédure spécifique (ensachage et remisage dans le local prévu à cet effet)
- Les déprimogènes (notamment celui de l'UMD) et aspirateurs ont été obturés
- Les matériels sont répertoriés, rangés et prêts à être chargés pour une prochaine utilisation
- Chaque dysfonctionnement ou défaut d'un matériel fait l'objet d'un signalement à l'encadrant de chantier
- Le chargement des véhicules respecte le plan de charge et la sécurité spécifique au transport.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Connaître les procédures de repli évitant la suspension des fibres d'amiante

Connaître et appliquer la procédure de décontamination, de conditionnement et de sortie de zone du matériel utilisé

Connaître les conditions de stockage et d'entreposage sans croisement de flux des matériels contaminés et non contaminés (Opération en milieu habité ou co-activité)

Répertorier le matériel, inspecter son état, et rendre compte à l'encadrant de chantier

Charger un véhicule selon le plan de charge et la législation en vigueur

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	65/74

Glossaire technique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	66/74

Couvreur-zingueur

Abergement

Ensemble de tôles façonnées et soudées destiné à raccorder les matériaux de couverture et les « accidents de toiture » : les souches de cheminées, les éléments de ventilation sortant en toiture, les ouvertures vitrées, etc.

Arêtier

Ouvrage d'étanchéité entre deux versants qui forment un angle saillant. En ardoise, il peut être constitué d'arêtières, approches et contre-approches ou par une bande métallique ; en tuile plate par des arêtières scellées ou en filet de mortier ; en tuile mécanique, par des accessoires spécifiques.

Bandeau (d'égout)

Planche de bois ou de PVC fixée à l'extrémité des chevrons ou des fermettes, sur laquelle sont fixés les crochets de gouttière (appelée improprement planche de rive).

Brochage

Action de répartir avant la pose, les tuiles ou les ardoises, en paquets coincés entre les liteaux d'un toit, à portée de main du couvreur pour couvrir son ourne sans se déplacer.

Chatière

Élément de couverture comportant une ouverture pour l'aération du comble ou de la couverture (tuile chatière ou chatière en zinc).

Contre-lattage (contre-latte, contre liteau)

Liteau cloué sur et dans le sens des chevrons pour ménager une lame d'air ventilée entre la sous-couverture et le matériau de couverture.

Couverture zinc à tasseau

Le procédé consiste à relier les feuilles ou longues feuilles par interposition d'un tasseau bois fixé sur le voligeage dans le sens de la pente. L'étanchéité est obtenue par la pose d'un couvre-joint.

Couverture zinc à joint debout

Le procédé consiste à relier les feuilles ou longues feuilles par un double pliage des bords latéraux manuellement ou à l'aide d'une sertisseuse. Le joint debout offre une étanchéité maximale. Il constitue une réponse adaptée aux formes cintrées ou complexes.

Coyau

Pièce de bois clouée sur ou contre la partie basse d'un chevron pour le prolonger et donner une pente plus faible.

Échantillonnage

Action qui consiste à repérer les pureaux et ligner au cordeau les emplacements des liteaux sur la charpente.

Égout

Ligne basse d'un pan de couverture où ruissellent les eaux de pluie avant de s'égoutter dans la gouttière.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	67/74

Faîtage

Ouvrage de recouvrement étanche du faite de la toiture. En ardoise, le faîtage peut-être à lignolet, en tuiles faïtières ou métallique. En tuile plate par des faïtières scellées ou en filet de mortier. En tuile mécanique, par des accessoires spécifiques posés à sec.

Lignage

Action qui consiste à répartir et fixer le premier rang et à tracer la position transversale du bord de la tuile ou de l'ardoise.

Noquet

Pièce en zinc ou en plomb formant une bande métallique pour réaliser l'étanchéité des rives, noues, arêtières et autres pénétrations. Les noquets, recouverts par les tuiles plates ou les ardoises, ne sont pas visibles.

Noue

Ouvrage d'étanchéité entre deux versants qui forment un angle rentrant. La noue métallique peut-être ouverte ou fermée (à noquet).

Ourne (ou liaison)

Travée dont la largeur correspond au nombre de tuiles ou d'ardoises que le couvreur peut poser sans se déplacer latéralement. Elle est limitée à droite et à gauche par la ligne de chaîne permettant de vérifier l'alignement des tuiles ou des ardoises. Le tracé des ournes s'appelle le lignage.

Peigne d'égout

Dispositif fixé sur le premier liteau à l'égout pour réduire la section d'ouverture de ventilation et empêcher toutes intrusions d'oiseaux ou de petits rongeurs.

Plan carré (ou plain carré)

Surface de couverture où il n'y a aucune coupe ou pénétration.

Pureau

Le pureau d'une tuile ou d'une ardoise est la partie découverte qui reçoit la pluie. Le pureau correspond à la distance entre les arêtes supérieures des liteaux. Cette distance est variable selon le type de matériau de couverture et les contraintes techniques et architecturales.

Soudo-brasage

Le soudo-brasage du zinc s'effectue à l'aide d'un fer à souder chauffé au gaz propane et d'une baguette de soudure constituée d'un alliage de plomb et d'étain. L'assemblage des pièces se fait par recouvrement, comme pour un collage.

Sous-toiture

Élément généralement continu, souple ou rigide, interposé entre le comble et la couverture. Ce dispositif d'étanchéité à l'air et à la neige poudreuse permet d'abaisser la pente de la couverture.

Tuile mécanique

Tuile dont l'étanchéité est assurée par un emboîtement "mécanique" et des canaux d'écoulement intérieur qui minimisent l'importance du recouvrement contrairement aux tuiles plates et tuiles canal dont l'étanchéité se fait uniquement par recouvrement. Les tuiles mécaniques peuvent être à galbe, à bourrelet ou à côte.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	68/74

Voligeage

Support de couverture réalisé par des planches (voliges) jointives clouées sur les chevrons.

Eléments techniques liés au CCS :

APR : Appareil de protection respiratoire
EPI : Équipement de protection individuelle
FDS : Fiche de sécurité
PDP : Plan de prévention
PGCSPS : Plan général de coordination de sécurité et de protection de la santé
PPSPS : Plan particulier de sécurité et de protection de la santé
PRAP : Prévention des risques liés aux activités physiques
PRE : Plan de retrait ou d'encapsulage
RAT : Repérage avant travaux
SS4 : Désigne tous travaux susceptibles de provoquer des fibres d'amiante
SS3 : Désigne une opération de retrait ou d'encapsulage de matériaux amiantés
SST : Sauveteur secouriste du travail
THE : Très haute efficacité

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	69/74

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	71/74

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	08	03/06/2020	03/06/2020	72/74

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Couvreur-zingueur

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	1/42

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Couvreur-zingueur

Sigle du titre professionnel : CZ

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 232s - Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre-

Code(s) ROME : F1610

Formacode : 22439, 22437

Date de l'arrêté : 26/01/2017

Date de parution au JO de l'arrêté : 03/02/2017

Date d'effet de l'arrêté : 07/03/2017

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	3/42

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	4/42

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CZ

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Poser des tuiles sur un comble à deux versants Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc Préparer le support d'une couverture zinc	12 h 00 min	A partir de documents et de consignes, le candidat réalise une production professionnelle sur une maquette de couverture existante.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique	00 h 20 min	Le jury mène cet entretien à partir d'une trame de questionnement qui lui est proposée.
▪ Questionnaire professionnel	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied	00 h 20 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	13 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	5/42

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments					
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied	<p>Les règles de sécurité sont connues, les EPI adaptés</p> <p>Les règles de stockage du matériel sont connues</p> <p>Les principes de calage des pieds et de stabilisation du sol sont connus</p> <p>La présence obligatoire de la notice de montage sur le chantier est connue</p> <p>La méthodologie de réalisation des ancrages à la façade est connue</p> <p>Les règles particulières de mise en œuvre d'accessoires tels que potence, pare gravois sont connues</p> <p>Les critères de mise au rebut des pièces défectueuses sont connus</p> <p>La notice de montage est correctement exploitée</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf	<p>La connaissance de l'installation des protections collectives est maîtrisée</p> <p>La pose de l'écran de sous-toiture est connue</p> <p>Le calepinage du support de la couverture est techniquement maîtrisé (pureau, ourne, premier liteau et liteaunage complet, tasseaux, pattes à tasseaux)</p> <p>Le stockage adéquat des matériaux de couverture sur la charpente est parfaitement acquis</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser des tuiles sur un comble à deux versants	<p>La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession</p> <p>La pose du premier rang est techniquement recevable</p> <p>La pose et l'alignement des tuiles sont conformes aux règles techniques</p> <p>Le traitement des rives et du faîtage est techniquement conforme</p> <p>L'emplacement des éléments intégrés est conforme à la commande</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	6/42

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants	<p>La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession</p> <p>La pose et la fixation des doublis du premier rang sont conformes techniquement</p> <p>La pose et l'alignement des ardoises sont conformes aux règles de la profession</p> <p>Les rives débordantes ou à noquets sont techniquement recevables</p> <p>Le faitage en lignolet ou en zinc est techniquement conforme</p> <p>L'emplacement des éléments intégrés est conforme à la commande</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments					
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied	<p>Les règles de sécurité sont connues, les EPI adaptés</p> <p>Les règles de stockage du matériel sont connues</p> <p>Les principes de calage des pieds et de stabilisation du sol sont connus</p> <p>La présence obligatoire de la notice de montage sur le chantier est connue</p> <p>La méthodologie de réalisation des ancrages à la façade est connue</p> <p>Les règles particulières de mise en œuvre d'accessoires tels que potence, pare gravois sont connues</p> <p>Les critères de mise au rebut des pièces défectueuses sont connus</p> <p>La notice de montage est correctement exploitée</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique	<p>La connaissance des reprises de planéité du chevonnage est maîtrisée</p> <p>Les exigences de la profession quant à la rectitude et la fixation des pièces de charpente sont connues</p> <p>Les travaux d'isolation sont techniquement maîtrisés</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	7/42

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements	La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession Les abergements sur tuile sont conformes aux règles professionnelles La pose et d'alignement des tuiles sont techniquement recevables Les façonnés en zinc et en plomb sont conformes aux règles techniques Les soudures sont techniquement conformes La pose et la fixation des tranchis de rive, de noue et d'arêtier sont conformes aux règles de la profession	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements	La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession Les abergements sont conformes aux règles professionnelles La pose et l'alignement des ardoises sont techniquement recevables Les façonnés en zinc sont techniquement conformes Les soudures sont conformes aux règles professionnelles La pose et la fixation des tranchis de rive, de noue et d'arêtier sont conformes aux règles de la profession	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales					
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied	Les règles de sécurité sont connues, les EPI adaptés Les règles de stockage du matériel sont connues Les principes de calage des pieds et de stabilisation du sol sont connus La présence obligatoire de la notice de montage sur le chantier est connue La méthodologie de réalisation des ancrages à la façade est connue Les règles particulières de mise en œuvre d'accessoires tels que potence, pare gravois sont connues Les critères de mise au rebut des pièces défectueuses sont connus La notice de montage est correctement exploitée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer le support d'une couverture zinc	Les fixations des tasseaux et des pattes à tasseaux sont techniquement conformes. Les dimensions et la position des chemises de garantie et bande d'égout sont conformes aux règles professionnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	8/42

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc	<p>L'ouvrage est techniquement recevable au regard des exigences de la profession</p> <p>Les pentes, la rectitude et la libre dilatation de la gouttière sont techniquement conformes</p> <p>Les soudo-brasures sont conformes aux règles professionnelles</p> <p>Les tuyaux de descente sont d'aplomb et alignés</p> <p>Les fixations (crochets, colliers,...) sont conformes aux règles de la profession</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements	<p>La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession</p> <p>La pose des feuilles est conforme techniquement</p> <p>La pose des couvre-joints est conforme aux règles techniques</p> <p>Les soudures sont conformes aux règles professionnelles</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	9/42

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Travailler en équipe	Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc
	Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique
	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
	Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements
	Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants
	Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements
	Poser des tuiles sur un comble à deux versants
	Préparer le support d'une couverture zinc
	Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf
	Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements
Mettre en œuvre des modes opératoires	Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc
	Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique
	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
	Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements
	Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants
	Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements
	Poser des tuiles sur un comble à deux versants
	Préparer le support d'une couverture zinc
	Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf
	Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc
	Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique
	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
	Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements
	Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants
	Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements
	Poser des tuiles sur un comble à deux versants
	Préparer le support d'une couverture zinc
	Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf
	Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	10/42

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CZ

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 40 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury évalue la production du candidat une fois la mise en situation professionnelle terminée, hors toute présence.

Après cette évaluation, le jury réalise l'entretien technique dans l'atelier où s'est déroulée l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant d'examen, désigné par le centre organisateur, est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	11/42



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Couvreur-zingueur

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	13/42

CCP

Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Poser des tuiles sur un comble à deux versants Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants	03 h 30 min	A partir de documents et de consignes, le candidat réalise une production professionnelle sur une maquette de couverture existante.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf	00 h 10 min	Le jury mène cet entretien à partir d'une trame de questionnement qui lui est proposée.
▪ Questionnaire professionnel	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied	00 h 10 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 50 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	15/42

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury évalue la production du candidat une fois la mise en situation professionnelle terminée, hors toute présence.

Après cette évaluation, le jury réalise l'entretien technique dans l'atelier où s'est déroulée l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen, désigné par le centre organisateur, est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	16/42

CCP

Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements	03 h 30 min	A partir de documents et de consignes, le candidat réalise une production professionnelle sur une maquette de couverture existante.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique	00 h 10 min	Le jury mène cet entretien à partir d'une trame de questionnement qui lui est proposée.
▪ Questionnaire professionnel	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied	00 h 10 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 50 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	17/42

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury évalue la production du candidat une fois la mise en situation professionnelle terminée, hors toute présence.

Après cette évaluation, le jury réalise l'entretien technique dans l'atelier où s'est déroulée l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen, désigné par le centre organisateur, est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	18/42

CCP

Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc Préparer le support d'une couverture zinc	03 h 30 min	A partir de documents et de consignes, le candidat réalise une production professionnelle sur une maquette de couverture existante.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements	00 h 10 min	Le jury mène cet entretien à partir d'une trame de questionnement qui lui est proposée.
▪ Questionnaire professionnel	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied	00 h 10 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 50 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	19/42

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury évalue la production du candidat une fois la mise en situation professionnelle terminée, hors toute présence.

Après cette évaluation, le jury réalise l'entretien technique dans l'atelier où s'est déroulée l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen, désigné par le centre organisateur, est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	20/42



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES DE SPECIALISATION

Couvreur-zingueur

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	21/42

CCS

Le titre professionnel Couvreur-zingueur peut être complété par le certificat complémentaire de spécialisation (CCS) suivant :

Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Préparer la zone de travail pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture</p> <p>Conditionner et évacuer les déchets amiantés d'un chantier de couverture</p> <p>Installer tous les équipements techniques nécessaires à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture</p> <p>Procéder aux travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture</p> <p>Utiliser, décontaminer et entretenir ses EPI pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture</p>	01 h 30 min	<p>A partir de documents et de consignes et par binômes, les candidats réalisent de manière professionnelle le retrait de matériaux ou l'intervention sur une maquette de couverture existante.</p> <p>En cas de candidat unique, un formateur SS3 ou SS4 pourra jouer le rôle d'opérateur pour compléter le binôme, il devra être neutre et ne prendre aucune initiative.</p> <p>En cas de nombre impair de candidat, un candidat évalué précédemment ou un formateur SS3 ou SS4 complètera le binôme, il devra être neutre et ne prendre aucune initiative.</p> <p>Selon l'attestation de compétences du candidat (SS3 ou SS4), le DTE proposera une mise en situation concernant le retrait ou l'intervention sur des matériaux amiantés.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Satisfaire aux attendus des formations réglementaires SS3 ou SS4 « opérateur de chantier » pour l'amiante	00 h 20 min	<p>Le jury vérifie la présence des attestations de compétences réglementaires SS3 ou SS4 « opérateur de chantier », conformes à l'arrêté du 23 février 2012.</p> <p>L'obtention du CCS est soumise à la présence de l'une ou l'autre de ces attestations de compétences en cours de validité.</p> <p>Le jury mène cet entretien à partir d'une trame de questionnaire qui lui est proposée.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	<p>Identifier le périmètre et les conditions de réalisation de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture</p> <p>Maîtriser les principes de sécurité et les risques relatifs à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture</p> <p>Réaliser les activités de repli d'un chantier de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture</p> <p>Vérifier le bon fonctionnement des protections collectives pour réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture</p>	01 h 00 min	<p>Le questionnaire professionnel est réalisé collectivement par tous les candidats de la session, immédiatement après l'ouverture des plis et la remise individuelle du dossier candidat et de ses annexes.</p> <p>Le jury récupère l'ensemble des questionnaires à l'issue du temps imparti, pour correction à l'aide des grilles d'évaluation du questionnaire.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	23/42

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel (00 h 10 min).
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

INFORMATION IMPORTANTE :

Le candidat, selon les activités professionnelles pratiquées, retrait d'éléments amiantés (SS3) ou interventions sur des éléments amiantés (SS4), pourra :

- 1) Produire au jury l'attestation de compétences réglementaire SS4. En cas de réussite aux évaluations il obtient le CCS, mais ces activités professionnelles se limitent réglementairement aux interventions de type SS4.
- 2) Produire au jury l'attestation de compétences réglementaire SS3. En cas de réussite aux évaluations il obtient le CCS, ces activités professionnelles peuvent concerner les activités de type SS3 et SS4.

Nota : L'attestation de compétences du candidat (SS3 ou SS4) détermine le sujet de la mise en situation qui concernera le retrait d'éléments de couverture amianté ou d'intervention sur des matériaux amiantés.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	24/42

Précisions pour le candidat justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé :

Le centre organisateur informe le candidat de la présence obligatoire des attestations de compétences SS3 ou SS4 « opérateur de chantier » conforme à l'arrêté du 23/02/2012 et en cours de validité lors de la session de certification.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	25/42

Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les activités de repli d'un chantier de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel non décontaminable a fait l'objet d'une procédure spécifique (ensachage et remisage dans le local prévu à cet effet) - Les déprimogènes et aspirateurs ont été obturés - Les matériels sont répertoriés, rangés et prêts à être chargés pour une prochaine utilisation - Chaque dysfonctionnement ou défaut d'un matériel fait l'objet un signalement à l'encadrant de chantier - Le chargement des véhicules respecte le plan de charge et la sécurité spécifique au transport 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Satisfaire aux attendus des formations réglementaires SS3 ou SS4 « opérateur de chantier » pour l'amiante	- Réussir l'évaluation de compétence selon les critères de l'arrêté du 23/02/12 (obtention de l'attestation de compétences). Elle doit être renouvelée tous les trois ans.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maîtriser les principes de sécurité et les risques relatifs à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture	<ul style="list-style-type: none"> - Les EPI et les moyens de protection collective sont conformes et correctement utilisés - Les procédures sont respectées - Les anomalies sont signalées - Le conditionnement des déchets est conforme - Les procédures d'entrée et de sortie de zone sont respectées - Les différentes vacations sont identifiées dans le document de suivi des travaux - Les équipements individuels et collectifs sont identifiés et, pour ceux individuels, portés en fonction du risque encouru - Les préconisations de la Prévention des Risques liés aux Activités Physiques (PRAP), sont mises en œuvre 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	26/42

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Conditionner et évacuer les déchets amiantés d'un chantier de couverture	<ul style="list-style-type: none"> - Les déchets sont ensachés et évacués de la zone au fur et à mesure de leur production - Les déchets font l'objet d'un double ensachage et d'une fermeture appropriée - Les déchets sont évacués conformément à la procédure et stockés dans le local prévu et sécurisé 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procéder aux travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture	<ul style="list-style-type: none"> - Les EPI sont correctement utilisés - Le masque respiratoire est correctement ajusté, les vérifications d'usage effectuées, le test d'étanchéité réalisé - Les processus prévus au PRE ou dans les modes opératoires sont respectés - Les consignes des notices de poste sont respectées - L'empoussièrement est limité par l'utilisation de méthodes de protection collectives permettant de le réduire (aspiration, brumisation, fixation ou abattage) - La décontamination est effectuée dans le respect des procédures - Les zones traitées ont fait l'objet d'un compte-rendu à l'encadrant de chantier lors de la phase de vérification. - Les procédures d'évacuation d'urgence sont connues - Tous les problèmes rencontrés font l'objet d'un compte-rendu - La participation éventuelle de l'opérateur à l'amélioration des processus est efficace et constructive 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérifier le bon fonctionnement des protections collectives pour réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture	<ul style="list-style-type: none"> - Les protections collectives sont en place et opérationnelles - Les équipements techniques nécessaires au chantier sont fonctionnels - Les moyens de communication et de secours sont fonctionnels 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	27/42

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Utiliser, décontaminer et entretenir ses EPI pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture	<ul style="list-style-type: none"> - Les EPI sont conformes et utilisés conformément aux procédures et à la législation en vigueur - Les EPI sont en bon état de fonctionnement - Avant chaque utilisation, les APR sont testés par leurs utilisateurs (test d'étanchéité) - Les APR sont utilisés conformément à la notice du fabricant - Chaque APR fait l'objet d'une décontamination soignée par son utilisateur à l'issue de chaque vacation - Chaque APR fait l'objet d'un entretien journalier 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer la zone de travail pour des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture	<ul style="list-style-type: none"> - La clôture et le balisage sont conformes et permettent la sécurisation de la zone - Les affichages de zone sont présents conformément à la réglementation en vigueur - Le matériel est stocké de manière sûre et sécurisée - Le matériel et les consommables sont préparés et prêts à être utilisés 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installer tous les équipements techniques nécessaires à des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les équipements sont installés conformément à leur notice d'emploi, aux procédures établies, leur fonctionnement est vérifié - Les affichages de zone sont présents conformément à la réglementation en vigueur - Le matériel et les consommables sont préparés et prêts à être utilisés 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier le périmètre et les conditions de réalisation de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture	<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions d'accès au site de l'opération et la nature des travaux de retrait sont connues - Les informations du plan de retrait ou des modes opératoires et les moyens de prévention sont identifiés 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 (Protection des travailleurs) et ses arrêtés d'application.					

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCS Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	28/42

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle pour observer le candidat.

Il mène l'entretien technique.

Hors présence du candidat, il effectue la correction du questionnaire professionnel.

Le jury est présent pour l'entretien final.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Le jury est composé de professionnels titulaires d'une attestation de compétences valide SS3.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCS

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée du questionnaire professionnel. Il veille à l'absence de fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	29/42

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Couvreur-zingueur

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Atelier comprenant autant de poste de travail que de candidat, permettant en sécurité la pose et la fixation des éléments de couverture, le traçage, la coupe, le façonnage et le soudo-brasage de feuille de zinc.</p> <p>Pour l'évaluation du CCS portant sur la réalisation de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture SS3, le centre de formation et l'ensemble du plateau technique devront être certifiés SS3.</p> <p>Pour l'évaluation du CCS portant sur la réalisation de travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture SS4, la liste des matériaux, consommables et matériels est donnée dans les ressources ci-dessous.</p>	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les espaces individuels de travail sont de surface suffisante (minimum 9m ² par candidat, prévoir les zones de circulation).
Entretien technique	Atelier où s'est déroulée la mise en situation professionnelle.	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	31/42

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Zone de travail individuelle disposant des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • 1 plan de travail de 5m² voligé, pente 45° (100%), avec environ 2,50m de rampant, un égout à hauteur d'homme, une charpente type fermette ou chevronnée, un avant-corps avec croupe à 45°. • 1 châssis (50x35x15cm) en bois, adaptable au plan de travail ci-dessus, • 1 planche en bois (27x170/220) de 2,50m, • 1 établi de zingueur avec cornière 	1	Sans objet
	1	Zone équipée de machines pour le façonnage des feuilles de zinc, dans l'atelier ou à proximité.	16	Sans objet
Machines	1	Coupe zinc roto-lame avec guide de 2m ou guillotine à zinc en 1m	16	Sans objet
	2	Coupes-tuiles sur table à eau	16	Sans objet
	1	Boudineuse en 2m	16	Sans objet
	2	Coupes-ardoises	16	Sans objet
	1	Plieuse d'atelier en 2m	16	Sans objet
	2	Plieuses parisienne en 1m	16	Sans objet
	1	Table de débit zinc minimum 2x1m	16	Sans objet
Outils / Outillages	1	Caisse à outils de couvreur zingueur complète (marteau, cisaille, pince, scie,...)	1	Sans objet
	1	Fer à souder complet (détendeur, tuyau, manche de fer, tête de fer avec panne de 30mm) y compris une bouteille de gaz propane	1	Sans objet
	2	Pincés à relever (180 et 200mm)	16	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	32/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Aspirateur à filtre THE	2	SS4 - Sans objet
	4	Visseuses	16	Sans objet
	1	Coffret de corps de métier IP65	4	SS4 - Sans objet
	1	Prolongateur électrique (si IP65)	2	SS4 - Sans objet
	1	Pulvérisateur à main à gachette, capacité 5L	2	SS4 - Sans objet
	1	Agrafeuse à main	2	SS4 - sans objet
	1	Cutter à lame auto-rétractable métallique	16	Sans objet
	1	Cutter à lame auto-rétractable métallique	2	SS4 - Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Paire de lunettes de protection	1	Sans objet
	1	Masque anti-poussières	1	Sans objet
	1	Paire de gants	1	Sans objet
	1	Kit de protection respiratoire filtrant à ventilation assistée (conforme EN147, EN12942 TM3, TMP3 PSL)	1	SS4 - de type Phantom PPR2000 ou équivalent
	1	Protections auditives	1	Sans objet
	1	Bottes sécurité décontaminables	1	SS4 - sans objet
	1	Gants de manutention	1	SS4 - de type S11501STU ou équivalent
Matières d'œuvre	1	Botte de liteaux	1	Sans objet
	1	Botte de tasseaux pour couverture zinc	1	Sans objet
	1	Ensemble d'ardoises naturelles	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	33/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Ensemble de gouttières demi-rondes et accessoires de descente	1	Sans objet
	1	Ensemble de tuiles mécaniques ou plates	1	Sans objet
	1	Lot d'accessoires industrialisés zinc (naissance, talons, angles...)	1	Sans objet
	1	Panneau de chantier avec inscription réglementaire "Chantier interdit au public" et "Danger amiante"	2	SS4 - de type SE4CHANTM20800 de la marque Sebemex ou équivalent
	1	Lot de clouterie	1	Sans objet
	1	Lot de panonceaux « Amiante »	2	SS4 - Sans objet
	1	Lot de crochets pointe pour ardoise	1	Sans objet
	1	Lot de feuilles en zinc	1	Sans objet
	1	Lot de soudure en targette	1	Sans objet
	1	Lot de visserie	1	Sans objet
	1	Filtre P3 pour APR	1	SS4 - de type PF251 ou équivalent
	1	Combinaison classe III type 5&6	1	SS4 - sans objet
	1	Sur bottes	1	SS4 - sans objet
	1	Gants Latex Nitrile	1	SS4 - sans objet
	1	Lingettes désinfectantes	1	SS4 - sans objet
	1	Rubalise marquée Amiante	2	SS4 - sans objet
	1	Sac gravé Amiante	2	SS4 - sans objet
	1	Sacs transparents	2	SS4 - sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	34/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Ruban adhésif toile coton PE gris	2	SS4 - sans objet
	1	Ruban adhésif PVC orange	2	SS4 - sans objet
	1	Etiquettes : « Attention contient de l'amiante »	2	SS4 - Sans objet
	1	Etiquettes : " Danger Amiante "	2	SS4 - Sans objet
	1	Etiquettes : " Protection respiratoire obligatoire "	2	SS4 - Sans objet
	1	Etiquettes : " Chantier interdit au public "	2	SS4 - Sans objet
	1	Surfactant vert	2	SS4 - Bidon de 20L

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	35/42

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Couvreur-zingueur est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Couvreur Zingueur Arrêté du 27/02/2012		Couvreur-zingueur Arrêté du 26/01/2017	
CCP	Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments	CCP	Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments
CCP	Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments	CCP	Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments
CCP	Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales	CCP	Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales

Le titre professionnel Couvreur-zingueur peut être complété par un (des) certificat(s) complémentaire(s) de spécialisation (CCS) dont les correspondances sont :

Couvreur Zingueur Arrêté du 27/02/2012		Couvreur-zingueur Arrêté du 26/01/2017	
CCS	Aucune correspondance	CCS	Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	37/42

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CZ	RE	TP-00111	08	03/02/2017	03/06/2020	39/42

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

